



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

Site Internet : www.icj-cij.org

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2011/24

Le 5 août 2011

Immunités juridictionnelles de l'Etat (Allemagne c. Italie ; Grèce (intervenant))

La Cour tiendra des audiences publiques du lundi 12 septembre au vendredi 16 septembre 2011

LA HAYE, le 5 août 2011. La Cour internationale de Justice (CIJ), organe judiciaire principal des Nations Unies, tiendra des audiences publiques en l'affaire relative aux Immunités juridictionnelles de l'Etat (Allemagne c. Italie ; Grèce (intervenant)) du lundi 12 septembre au vendredi 16 septembre 2011, au Palais de la Paix, à La Haye, où la Cour a son siège.

Programme des audiences

Premier tour de plaidoiries

Lundi 12 septembre	10 heures-13 heures : Allemagne
Mardi 13 septembre	10 heures-13 heures : Italie

Observations de la Grèce sur l'objet de son intervention

Mercredi 14 septembre 2011	10 heures-12 heures
----------------------------	---------------------

Second tour de plaidoiries et observations sur l'objet de l'intervention de la Grèce

Jeudi 15 septembre 2011	10 heures-12 h 30 : Allemagne
Vendredi 16 septembre 2011	14 h 30-17 heures : Italie

Historique de la procédure

Pour consulter l'historique de la procédure, il convient de se reporter aux communiqués de presse n° 2011/2 du 17 janvier 2011 et n° 2011/21 du 15 juillet 2011, disponibles sur le site Internet de la Cour (www.icj-cij.org).

NOTE À LA PRESSE ET AU PUBLIC

1. Les audiences se tiendront dans la grande salle de justice du Palais de la Paix. Les téléphones portables sont admis à condition d'être éteints.

2. **La procédure d'accréditation en ligne est ouverte aux médias jusqu'au jeudi 8 septembre 2011 à minuit.** Tous les détails pratiques figurent dans l'avis aux médias (2011/k) joint au présent communiqué.

3. **Une procédure d'admission en ligne est en vigueur pour les groupes et visiteurs individuels** (à l'exception des représentants du corps diplomatique) qui devront soumettre leur demande sur le site de la Cour (cliquer sur «Assister à une audience») **avant le jeudi 8 septembre 2011 à minuit.**

4. Les comptes rendus des audiences seront publiés quotidiennement sur le site Internet de la Cour, avec un délai approprié pour la publication en ligne des traductions. Le dernier jour des audiences, un communiqué de presse sera distribué et mis en ligne pour présenter les conclusions des Parties.

Note : Les communiqués de presse de la Cour ne constituent pas des documents officiels. Le présent communiqué expose, très succinctement, à seule fin de vulgarisation, l'essentiel des derniers développements dans la procédure.

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a débuté ses activités en avril 1946. La Cour a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). C'est le seul des six organes principaux de l'ONU dont le siège n'est pas à New York. La Cour a une double mission consistant, premièrement, à régler, conformément au droit international, les différends d'ordre juridique qui lui sont soumis par les Etats (ses arrêts ont valeur obligatoire et sont sans appel pour les parties concernées) et, deuxièmement, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui peuvent lui être posées par les organes de l'ONU et les institutions du système dûment autorisés à le faire. La Cour est composée de quinze juges qui sont élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle est assistée par un Greffe, son secrétariat international, dont l'activité a, d'une part un aspect judiciaire et diplomatique, et d'autre part un aspect administratif. Les langues officielles de la Cour sont le français et l'anglais.

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)

M. Boris Heim, attaché d'information (+31 (0)70 302 2337)

Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)

Mme Genoveva Madurga, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)